

Année scolaire **2025/2026**

DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ

Merci de retourner sous format papier ces documents (**nous ne ferons pas d'impression sur place**) :

- Cette fiche récapitulative
- L'Exeat pour les nouveaux élèves (ou certificat de fin de scolarité)
- La fiche de renseignements dûment complétée (+RIB pour la bourse)
- Si parents séparés, élève confié à un tuteur... - Extrait de la décision de justice
- Une copie de carte d'identité, passeport ou titre de séjour de l'élève
- Le règlement intérieur et la charte de vie scolaire signés
- La fiche d'inscription à la demi-pension
- Demandes de bourse : vous bénéficiez de la bourse ou vous demandez un examen du droit à la bourse, joindre un RIB au nom du demandeur
- La fiche concernant la tenue professionnelle
- La fiche sanitaire de liaison
- La fiche de renseignements confidentiels (sous enveloppe à l'attention du médecin scolaire)
- La fiche d'adhésion à la Maison Des Lycéens (MDL)
- La liste de fournitures

Pour information, un fonds social est disponible pour venir en aide financièrement aux familles (transport, cantine,...). Demande à effectuer auprès de l'intendance.

➤ Dernier établissement scolaire fréquenté (**obligatoire**) :

Collège Lycée Autre :

Ville/code postal :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information des familles

A quoi sert cette fiche ?

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement pour gérer la scolarité de votre enfant (inscription, changement d'établissement, affectation, inscription aux examens, etc.) et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement intervenant en cours d'année.

Qu'est-ce que l'application Siècle ?

Les informations que vous fournissez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans **Siècle** (système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements) dont la finalité principale est la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants scolarisés dans les collèges, les lycées ou les établissements régionaux d'enseignement adapté. Ce traitement a également une finalité de pilotage aux niveaux national et académique.

Siècle constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

Le ministère s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que du RGPD.

Outre les données collectées au moyen de cette fiche, l'établissement peut saisir dans Siècle des données relatives aux bourses, à la vie scolaire, aux évaluations, à l'orientation et à la gestion financière de votre enfant.

Sont destinataires de ces données :

Au niveau de l'établissement : le chef d'établissement et son adjoint, les agents administratifs habilités chargés de la gestion des dossiers, les conseillers principaux d'éducation, les assistants d'éducation, les enseignants et les psychologues de l'éducation nationale ; dans le cadre des élections des parents d'élèves, les représentants des associations de parents d'élèves sont destinataires des nom, prénom et sexe des élèves et des apprentis ainsi que des données d'identification et de l'adresse de leurs responsables lorsque ces derniers consentent.

Au niveau départemental : le directeur académique des services de l'éducation nationale et les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation.

Au niveau académique : les agents habilités des services de gestion, des services académiques d'information et d'orientation, des services statistiques académiques et des services académiques des bourses et les agents habilités de la mission de lutte contre le décrochage scolaire.

Dans les centres d'information et d'orientation : les directeurs des centres d'information et d'orientation du ressort des établissements, les psychologues de l'éducation nationale et les personnels administratifs habilités par les directeurs des centres d'information et d'orientation.

Au sein des collectivités territoriales :

- dans le cadre du contrôle de l'obligation scolaire, les maires des communes de résidence des élèves et des apprentis sont destinataires des nom, prénom, sexe et date de naissance des élèves et des apprentis ;
- dans le cadre de conventions de partenariat relatives à l'octroi d'aide à la restauration, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom et prénom des élèves, apprentis et étudiants ainsi que des nom, prénom et adresse de leurs responsables ;
- dans le cadre de l'attribution d'une aide à la scolarité, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève, des informations relatives aux aides financières ainsi que des nom, prénom, adresse, profession et revenus de leurs responsables ainsi que du quotient familial ;
- dans le cadre de l'attribution d'une bourse, les agents habilités de la collectivité locale sont destinataires des informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève et montant de la bourse ainsi que des nom, prénom, adresse, profession, informations bancaires et nombre d'enfants à charge des représentants légaux.

L'ensemble des informations recueillies sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans l'établissement.

Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition définis par les articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces démarches peuvent être effectuées, soit par courriel ou courrier auprès du chef d'établissement, soit auprès du délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse, grâce à l'un des moyens ci-dessous :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier adressé au : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir adressé une réclamation au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles

Codes à reporter en page 3 (rubrique "représentants légaux")	
Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYES	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITES	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque () comportent des précisions utiles pour remplir la fiche*

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille ¹ : Né(e) le : ... / ... / Sexe : F M
 Nom d'usage ² :
 Prénom 1 ³ : Prénom 2 : Prénom 3 :
 Commune de naissance ⁴ : Département de naissance ⁴ :
 Pays de naissance : Nationalité :
 L'élève habite ⁵ chez :
 ou possède sa propre adresse :

 Code postal : Commune : Pays :
 Téléphone portable : Courriel :

¹ Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

² Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

³ Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

⁴ Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

⁵ L'élève habite chez : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

REPRESENTANTS LEGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève

LIEN AVEC L'ELEVE :

A contacter en priorité

Le lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex : beau-parent).

Civilité : Mme M. Nom de famille :
 Nom d'usage : Prénom * :
 Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir p.2)
 Adresse :

 Code postal : Commune : Pays :
 Courriel :
 J'accepte de communiquer mes adresses postales et numérique aux associations de parents d'élèves
 Téléphone domicile : Téléphone travail :
 Téléphone portable : Je refuse de recevoir des SMS du lycée

LIEN AVEC L'ELEVE :

A contacter en priorité

Civilité : Mme M. Nom de famille :
 Nom d'usage : Prénom * :
 Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir p.2)
 Adresse :

 Code postal : Commune : Pays :
 Courriel :
 J'accepte de communiquer mes adresses postales et numérique aux associations de parents d'élèves
 Téléphone domicile : Téléphone travail :
 Téléphone portable : Je refuse de recevoir des SMS du lycée

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ÉLÈVE.**A contacter en priorité**

La personne en charge lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Civilité : Mme M. Lien avec l'élève :

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir p.2)

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

Courriel :

J'accepte de communiquer mes adresses postales et numérique aux associations de parents d'élèves

Téléphone domicile : Téléphone travail :

Téléphone portable : Je refuse de recevoir des SMS du lycée

AUTRE PERSONNE A CONTACTER

Civilité : Mme M. Lien avec l'élève* :

Nom de famille * :

Nom d'usage : Prénom * :

Téléphone domicile : Téléphone travail :

Téléphone portable : Refuse de recevoir des SMS du lycée

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire. Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e) si cette situation vous concerne, **et de fournir le RIB du demandeur.**

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.
De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.
Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même :

Nom de famille ¹ :

Nom d'usage ² :

Prénom 1 ³ : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : / / Pays de naissance* :

Département de naissance ⁴ : Commune de naissance ⁴ :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément).
L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille ¹ :

Nom d'usage ² :

Prénom 1 ³ : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : / / Pays de naissance* :

Département de naissance ⁴ : Commune de naissance ⁴ :

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

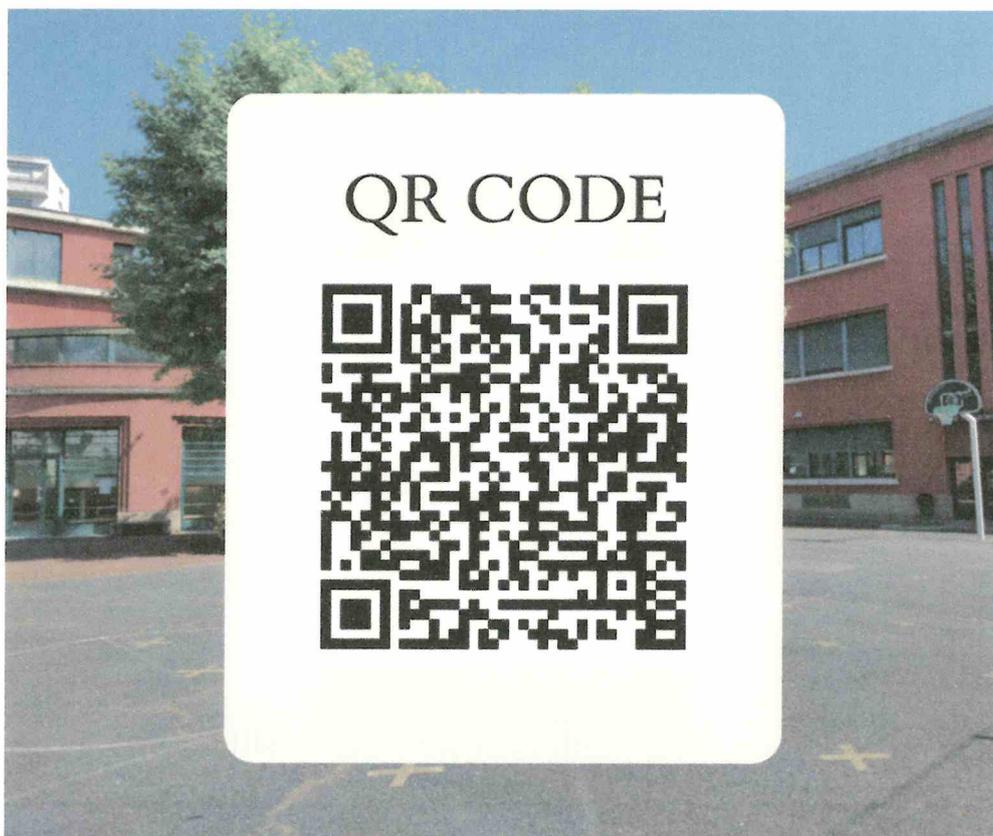
Date : / / 2025

Signature :

Règlement Intérieur

Pour consulter le règlement intérieur :

<https://lyc-painleve-courbevoie.ac-versailles.fr/spip.php?article507>



Je soussigné(e), **responsable de l'élève**
atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du lycée et m'y conformer.

Signature :

Je soussigné(e), **élève de** atteste avoir
pris connaissance du règlement intérieur du lycée et m'y conformer.

Signature :

Charte de Vie Scolaire : élèves

- **Pas de couvre-chef** dans les bâtiments (1^{ère} infraction : **confiscation** jusqu'au soir ; 2^{ème} infraction : **confiscation** jusqu'à récupération par les parents).
- Aucun élève ne sera accepté dans l'établissement sans présentation de sa carte de lycéen, et devra le récupérer chez lui. De même pour la **tenue professionnelle** le jeudi. Les parents seront alertés par SMS ou téléphone.
- Le bureau de la Vie Scolaire **ne conservera pas** vos objets personnels (trieur, téléphone, habits...) Merci de garder vos affaires sur vous.
- **Interdiction de charger son téléphone** dans l'établissement.
- Les élèves **traînant** dans les couloirs seront **renvoyés en cours et punis** d'une retenue avec un travail **noté**.
- Les élèves en retard non acceptés par leur professeur seront dirigés **en salle de permanence** (Salle 1), avec un travail à effectuer. Ils seront recensés sur Pronote par l'AED en poste.
- La salle de permanence (salle 1) est une salle consacrée exclusivement au **travail**. Elle accueille les élèves qui souhaitent travailler en autonomie, ainsi que les exclus et retardataires non acceptés, tous **munis d'un travail**. Les élèves doivent déposer leur téléphone dans la boîte prévue à cet effet à l'entrée dans la salle, et le récupérer à leur sortie.
- Prévoyez vos pauses **toilettes** pendant les **intercours** : vous ne pourrez pas sortir de cours pour y aller.

Je soussigné(e), **responsable de l'élève** atteste avoir pris connaissance de la charte de vie scolaire du lycée et m'y conformer.

Signature :

Je soussigné(e), **élève** de atteste avoir pris connaissance de la charte de vie scolaire du lycée et m'y conformer.

Signature :

INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Notre établissement a un système de réservation au ticket : seuls les repas réservés sont payés.

Après avoir remis ce document, vous recevrez un lien pour vous connecter. Vous devrez ensuite réserver et payer les repas avec votre compte en ligne. La réservation se fait au plus tard quatre jours à l'avance.

Délais de réservation de la demi-pension

<i>Jour de réservation semaine en cours</i>	<i>Jour du repas</i>
lundi AVANT 10H00	jeudi
mardi AVANT 10H00	vendredi
<i>Jour de réservation la semaine précédente</i>	
mercredi AVANT 10H00	lundi
jeudi AVANT 10H00	mardi
vendredi AVANT 10H00	mercredi

ATTENTION ! Vérifiez bien votre boîte mail, notamment les SPAM !
Le mail proviendra de l'adresse *secint.0921625s@ac-versailles.fr*

Pour bénéficier du quotient familial, il vous faut joindre l'une des pièces justificatives suivantes au dossier d'inscription à la demi-pension :

- Attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
OU
- Attestation EquiTables (<https://www.iledefrance.fr/calcullette-quotient-familial>)

En l'absence de pièces justificatives, le quotient familial appliqué sera le tarif maximum.

Je soussigné(e) : (Nom, prénom, père, mère, tuteur)

.....

Mail ***OBLIGATOIRE*** :

Sollicite l'inscription à la demi-pension de :

Nom de l'élève :Prénom : Classe :

Fait à Le :

Signature du responsable :

JEUDI TENUE PRO



**CHEMISIER, BLOUSE
OU PULL FIN**



**PANTALON, JUPE OU
ROBE**



**DERBYS, BOTTES,
BOTTINES
ESCARPINS,
MOCASSINS OU
SNEAKERS NOIRES**



VESTE DE COSTUME

**CHEMISE OU POLO A
COL UNI**



**PANTALON DE VILLE
OU CHINO**



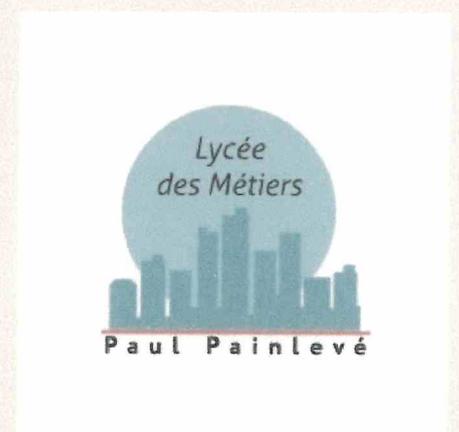
**CHAUSSURES DE
VILLE OU SNEAKERS
NOIRES UNIES**



**SIGNATURE DE
L'ÉLÈVE**



**SIGNATURE DES
PARENTS**





Année scolaire 2025/2026

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM DE L'ELEVE.....Prénom..... Classe.....

né(e) le..... AGE..... SEXE : Masculin
Féminin

Personnes à prévenir en cas d'accident

	NOM	PRENOM	Tél domicile	Tél portable	Tél travail
Père					
Mère					
Autre					

Adresse des parents.....
.....

N° de Sécurité Sociale.....
.....

N° et adresse de l'Assurance Scolaire.....
.....

NOM et adresse du Médecin traitant.....
Tél.....

MALADIES - ALLERGIES :

- L'élève a-t-il déjà eu :
- ASTHME : OUI NON CRISE DE TETANIE : OUI NON
 - ALLERGIES : OUI NON - Si Oui, à quoi.....
 - DIABETE : OUI NON
 - APPENDICITE : OUI NON

VACCINATIONS : joindre la photocopie du carnet de santé

- Date dernier rappel DT POLIO :
- Date dernier test tuberculique :
- ROR (2 injections) :

PROBLEMES PARTICULIERS - MEDICAMENTS :

- Si votre enfant a des problèmes particuliers au niveau santé, le signaler à l'établissement (compléter la fiche confidentielle),
-

En cas de prise de médicaments dans l'établissement,
Fournir l'ordonnance médicale.

Date et signature du responsable légal :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS

(À remettre sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin scolaire)

Cette fiche est à compléter si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL : TEL MOBILE :

Maladie dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

PAI PPS

Observation particulière :

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé (PAI), conformément à la circulaire n° 2003_135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

Cette fiche n'est pas obligatoire ; il en va cependant de votre intérêt et de celui de votre enfant qu'elle soit parfaitement renseignée.

Date : Le représentant légal :

Signature :



Lycée Paul Painlevé

5 rue de la Montagne
92400 COURBEVOIE

Téléphone :
01.46.91.96.80

Courriel :
0921625s@ac-versailles.fr

Le Proviseur
Mustapha HACHEFA

Affaire suivie :
Conseiller Principal
d'Éducation

ADHESION A LA MAISON DES LYCEENS (MDL)

La MDL est un outil au service des lycéens. Elle aide au développement de la vie culturelle du lycée Painlevé et donne aux élèves l'occasion de s'engager dans la vie associative, dans les projets, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités.

C'est une association loi 1901, qui rassemble les élèves souhaitant s'engager dans des actions citoyennes et prendre des responsabilités au sein de l'établissement dans les domaines culturel, artistique, sportif et humanitaire.

La MDL est essentielle à la vie culturelle de l'établissement et pour permettre son fonctionnement et l'organisation de projets, la MDL perçoit des cotisations facultatives des parents d'élèves.

Alors si vous souhaitez que votre enfant adhère à la MDL du lycée Paul Painlevé et participer activement à des projets ludiques, nous vous remercions par avance de compléter le coupon-réponse ci-dessous et de le retourner accompagné de votre participation lors du dépôt du dossier d'inscription.

✂-----

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026- MAISON DES LYCEENS

ELEVE

NOM : PRENOM :

CLASSE :

Date	Montant de la cotisation (10 €) ou montant annuel du don en €
..... €

Participation facultative à régler par chèque à l'ordre de LA MDL du lycée Paul Painlevé

Liste de fournitures 2025-2026

Rappel général : une trousse complète est nécessaire pour TOUTES les matières (stylos, effaceur, règle, crayons, etc...)

Maths-Sciences 2025/2026 :

3ème	Secondes	1ères	Terminales
<ul style="list-style-type: none"> - 1 Classeur grand format - Pochettes plastiques - Lutin (140 vues) - 1 calculatrice scientifique Casio Fx 92 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Classeur grand format - Pochettes plastiques - Lutin (140 vues) - 1 calculatrice scientifique Casio Fx 92 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutin (140 vues) - 1 calculatrice scientifique Casio Fx 92 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutin (140 vues) - 1 calculatrice scientifique Casio Fx 92

Commerce-Vente : 1 lutin souple format A4 de 80 vues avec une couverture translucide

Gestion-Administration :

Secondes	1ères	Terminales
<ul style="list-style-type: none"> - 1 classeur bleu - 1 pochettes rouge à élastique - Sous-chemises - Feuilles simples et doubles à grands carreaux - clé USB - calculatrice basique - petit cahier ou bloc notes - livres pass pro pour l'AP 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 classeur rouge (de l'an dernier) - 1 pochettes rouge à élastique - Sous-chemises - Feuilles simples et doubles à grands carreaux - clé USB - calculatrice basique - petit cahier ou bloc notes 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 pochettes rouge à élastique - Feuilles simples et doubles à grands carreaux - Sous-chemises - clé USB - calculatrice basique - petit cahier ou bloc notes

Langues :

Anglais : 1 porte-vues (80 vues)

Espagnol : 1 cahier 21x29.7

Prévention, santé, environnement (PSE) :

1 lutin 120 vues

Plusieurs surligneurs de couleurs différentes